

# **BREIZH A LIVE 2025**

## **Lettre ouverte des artistes de BREIZH A LIVE au Président du Conseil Régional de Bretagne, M. Loïg Chesnais-Girard**

Bretagne, le 30 septembre 2025

Monsieur Le Président,

L'ensemble des artistes réunis le 6 septembre dernier à Carhaix et tous ceux qui auraient voulu être avec eux en cette journée ont souhaité interpeller solennellement tous les Bretonnes et Bretons ainsi que tous les décideurs pour leur demander un engagement sans faille en faveur du maintien d'une langue bretonne vivante en Bretagne.

C'est pourquoi avant ce rassemblement festif, qui a démontré toute la vitalité et la diversité de la scène musicale bretonne, nous avons souhaité organiser une table ronde avec des personnes référentes, que nous avons invitées, et qui ont débattu des principaux défis de la langue bretonne et des solutions possibles pour sa revitalisation et sa vitalité, devant une salle comble à l'espace Glenmor où malheureusement nombre de personnes n'ont pu avoir accès.

Nous avions défini trois thèmes autour de l'avenir de la langue bretonne : apprendre et transmettre la langue, les usages de la langue et, ce qu'on appelle, les politiques linguistiques.

La table ronde a ainsi abordé le cadre juridique de la loi Molac, votée en 2021, et la convention État-Région sur la transmission de la langue bretonne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne (2022-2027) signée en mars 2022 avec la région Bretagne.

**Or, au vu des échanges, il apparaît que la convention qui prévoyait près de 30 000 enfants scolarisés en filière bilingue, à son échéance, ne sera pas respectée par l'État au vu de la trop lente progression des ouvertures de filières et écoles bilingues.**

Nous dépassons à peine les 20 000 élèves, un effectif trop faible pour contrebalancer la baisse des locuteurs les plus âgés.

De même, l'**enseignement de la langue bretonne pour tous les élèves, tel que prévu par la loi Molac, et tel que défini dans cette même convention, ne connaît aujourd'hui pas le moindre début d'application dans les écoles primaires de Bretagne, ce qui nous paraît inacceptable.**

Des associations comme l'association des parents Div Yezh Breizh de la filière bilingue publique et Kelennomp!, l'association des enseignants de et en breton, ont ainsi récemment saisi le tribunal administratif pour non-application de cette convention et de la loi Molac. La présidente de Diwan a annoncé également qu'elle allait saisir la justice contre certaines communes ne versant pas le forfait scolaire.

**Or, ce grand rendez-vous que nous avons organisé est né d'une urgence pour attirer l'attention des Bretonnes et des Bretons, locuteurs ou non, mais également, des maires, élu.e.s locaux, départementaux, régionaux, député.es, sénateurs.rices, sur l'importance de promouvoir véritablement notre langue bretonne et de créer les conditions de son épanouissement notamment dans les écoles, en filières bilingues, publiques ou catholiques, dans le réseau des écoles Diwan.**

Nous avons besoin de l'ensemble de la société bretonne et, notamment, de ses élu.e.s, pour accompagner et favoriser l'émergence d'une société bretonne bilingue épanouie.

**C'est pourquoi nous nous adressons à vous aujourd'hui, Monsieur le Président, et nous vous demandons d'exiger, vous aussi, par tous moyens que l'État respecte enfin ses engagements d'ici à fin 2027 et que la convention que vous avez signée soit pleinement appliquée.**

Veuillez agréer, Monsieur Le Président, nos sincères salutations bretonnes.

---

Les artistes de BREIZH A LIVE

breizh.alive@gmail.com